

infos LOCATAIRES



Résidence Auguste-Delaune



Résidence Paul-Langevin



Résidence Henri-Barbusse

Des logements réhabilités plus confortables et plus économes

L'Office a inauguré, au mois de septembre, les réhabilitations de trois de ses résidences. Le programme de travaux des résidences Auguste-Delaune et Paul-Langevin, à Saint-Denis poursuivaient plusieurs objectifs, parmi lesquels l'amélioration des qualités thermiques de l'enveloppe du bâtiment et la réhabilitation intérieure et extérieure des logements et bâtiments. Ces résidences étant labellisées « Patrimoine du XX^e siècle », toutes les interventions ont été réalisées dans le respect de l'œuvre de l'architecte André Lurçat. Plaine Commune Habitat a achevé en décembre dernier un très important programme de réhabilitation de la résidence Henri-Barbusse à Villetaneuse. Celui-ci a permis

d'intervenir dans les logements des bâtiments collectifs et les parties communes comme sur les bâtiments des pavillons. Ce sont désormais des logements plus confortables, dans un cadre de vie embelli, dont les locataires peuvent pleinement profiter. Ces réhabilitations ont également permis de **gagner plusieurs niveaux d'étiquettes énergétiques**, et d'atteindre ainsi le seuil exigé par le **label BBC rénovation**. La baisse des consommations d'énergie est estimée à 15% après travaux. Réduire la facture énergétique, limiter l'empreinte carbone et maîtriser le pouvoir d'achat des locataires sont une traduction concrète de l'engagement de l'Office dans la transition énergétique de son patrimoine.

**ÉCHANGER SON
LOGEMENT HLM,
c'est possible !**



Le saviez-vous ? Une bourse régionale permet aux locataires d'échanger directement leurs logements HLM. Avec ce dispositif innovant, vous pouvez obtenir un nouveau logement mieux adapté à vos besoins. Avec environ 3 500 dossiers de mutation et de décohabitation en attente au sein de l'Office chaque année, les délais peuvent être longs pour obtenir un nouveau logement Hlm.

La plateforme Échanger Habiter vous permet un **échange direct entre locataires en toute autonomie**, et la plateforme étant régionale, l'offre de logements est plus importante : 16 700 annonces à ce jour. Une fois votre compte créé, les visites réalisées et l'accord de chaque locataire, les dossiers sont étudiés en commission d'attribution. Si la demande est validée, il ne reste plus qu'à programmer le déménagement.

 **Vous êtes intéressés :**
rendez-vous sur
www.echangerhabiter.fr



Mise en chauffe progressive des immeubles

Pour les logements équipés de chauffage collectif, les installations sont remises en service **progressivement en octobre** (un affichage en hall vous précisera la date de mise en chauffe). Celles-ci nécessitent, durant quelques jours, des ajustements et réglages pour obtenir un confort de chauffe optimal dans les logements (19°-20°C). Aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Quelques conseils pratiques :

- Ne faites pas sécher votre linge sur les appareils de chauffage : c'est source de moisissures dans votre logement et cela peut provoquer un départ de feu !
- Évitez les chauffages d'appoint individuels, qui consomment beaucoup d'énergie avec des dépenses importantes à la clé.
- En cas de problème de chauffage (insuffisance ou surchauffe), contactez votre gardien-ne, qui assurera le relais auprès du prestataire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

ÉVOLUTION DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE GAZ NATUREL

■ Au 1^{er} septembre 2021, les tarifs réglementés d'Engie augmentent de 8,7% en moyenne (augmentation comprise entre 2,7% et 9% selon le type d'usage). **La grande majorité des logements du patrimoine de l'office sont raccordés au réseau de chauffage urbain et ne seront pas impactés par cette nouvelle hausse.** Cependant les locataires disposant de chaudière gaz individuelle pourront voir leur facture augmenter. Concrètement, pour une famille avec deux enfants, cela représente une hausse de 5 euros par mois. Cette augmentation inédite s'explique par une demande supérieure à l'offre, avec la reprise économique mondiale post-Covid. **Si votre logement est équipé d'une chaudière gaz**, limiter la température de chauffe à 19 °C est un moyen très sûr de contenir la hausse de la facture. Il est possible en plus de régler le chauffage au minimum dans les pièces inoccupées en prenant soin de fermer leur porte.

Prévenir les chutes accidentelles des jeunes enfants

Les accidents de la vie courante sont à l'origine de 5 millions de recours aux urgences chaque année en France. La chute reste l'accident le plus fréquent chez l'enfant, notamment pendant les heures de préparation des repas. Afin de prévenir tout drame, il est recommandé de ne jamais laisser un enfant sans surveillance à côté d'une fenêtre ouverte, d'un balcon ou d'un escalier. Ne placez jamais un objet à proximité sur lequel l'enfant pourrait monter puis basculer dans le vide.



- En cas d'accident, contacter immédiatement les secours (18 ou 112 par téléphone). Ne déplacer la victime qu'en cas de nécessité.

Rejoignez nos équipes !



Plaine Commune Habitat recrute :

- Adjoint-e au Directeur de département, en charge de la gestion locative
- Adjoint-e de proximité au Directeur d'agence
- Assistant-e administratif-ve juridique
- Assistant-e communication en apprentissage
- Assistant-e de gestion
- Assistant-e de la Direction Action sociale et contentieuse
- Assistant-e de projets développement en apprentissage
- Chargé-e de gestion locative baux commerciaux en CDD
- Chargé-e d'opérations réhabilitation
- Chargé-e de relation locataires (temps partiel)
- Directeur-riche tranquillité résidentielle et sûreté
- Gestionnaire logement en CDD
- Gestionnaire précontentieux
- Gestionnaire technique climatisation / ventilation / chauffage
- Responsable de la Gestion locative et sociale
- Responsable des états des lieux
- Serrurier-e en CDD
- Technicien-ne travaux en CDD
- Technicien-ne de maintenance ascenseurs

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@plainecommunehabitat.fr ou sur le site internet oph-plainecommunehabitat.fr, rubrique : rejoindre nos équipes.

Vu sur

Plaine Commune Habitat
7 septembre, 19:32

#inauguration | Ce soir nous inaugurons en musique, la réhabilitation de la résidence Henri-Barbuse à Mairie Villetaneuse, en présence des locataires, du maire de la ville Dieunor Excellent et d'Adrien Delacroix, président de Plaine Commune Habitat.

La #réhabilitation a obtenu un fort soutien financier de la Ville, ce qui a permis des travaux aussi bien sur les parties communes, les extérieurs, qu'au sein des logements. Les clôtures des extérieurs ont été fabriquées et installées dans le cadre d'un chantier d'insertion. C'est aussi une réhabilitation thermique écoresponsable avec des étiquettes énergétiques passées de E à B pour les logements collectifs, et de F à C pour les pavillons. L'ensemble est meilleur que le seuil exigé par le label BBC rénovation.

L'inauguration a été suivie d'un concert du groupe « Le Diana Baroni trio » Diana Baroni - Musicien 🎵 en partenariat avec le Festival de Saint-Denis.

